AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-3-76159151

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 49 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 27 Février 1976

ARBRES FRUITIERS

Monilia de l'Abricotier - En raison du relèvement sensible de la température depuis le 17 Février, la végétation évolue désormais assez rapidement de sorte que le second traitement préfloral peut être dés maintenant envisagé. En raison de la sécheresse actuelle, il pourra toutefois être repoussé jusqu'au stade E (séparation des pétales imminente).

CULTURES DIVERSES

Charançon de la tige du colza - Un traitement est à envisager dans les 10 à 15 jours à venir, d'abord dans les régions les plus précoces puis progressivement dans les autres suivant la persistance plus ou moins soutenue des températures actuelles.

Cécidomyie de la lavande - Un traitement devra être appliqué dés réception dans les parties basses (altitude inférieure à 300 m) de la zone de culture. Il sera étendu plus ou moins rapidement aux autres tranches d'altitude suivant l'exposition des parcelles et la persistance plus ou moins soutenue des températures actuelles.
La période favorable à l'épandage de micro-granulés destinés à détruire les insectes à leur sortie du sol risque d'être dépassée dans les secteurs les plus précoces mais ce procédé reste encore valable dans tous les autres secteurs.

L'expérimentation menée par l'A.C.T.A. en 1975 a permis de mettre en évidence l'efficacité des produits suivants :

- Carbofuran (Curater)
- Chlorfenvinphos (Birlane, Basosol, Psilatox)
- Chlorpyriphos (Dursban)
- Diazinon (Basudine)
- Disulfoton (Disyston)
- Fonofos (Difonate)

Dans les zones les plus précoces et en règle générale dans les exploitations où ce procédé n'est pas encore utilisé, on appliquera un produit à base de Lindane :

- Soit par pulvérisation d'une bouillie contenant 60 gr/hl de matière active à raison de 5 hl/ha.

- Soit par un poudrage réalisant un apport de 300 gr/ha de matière active, soit 20 Kg de poudre à 1,5 % de Lindane ou 50 Kg de poudre à 0,6 %.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription "Rhône-Alpes",

A. PITHIOUD.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie chargé des Avertissements Agricoles,

P. LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.